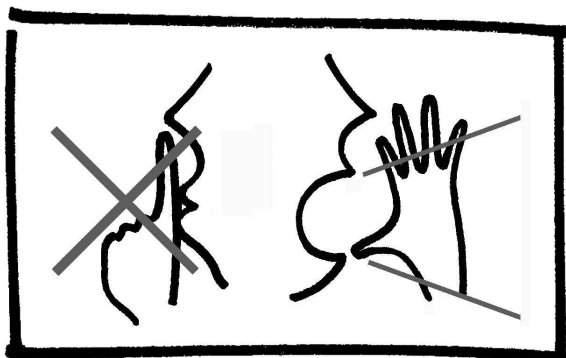


Négociation du 7 janvier 2010 :  
une journée encourageante !

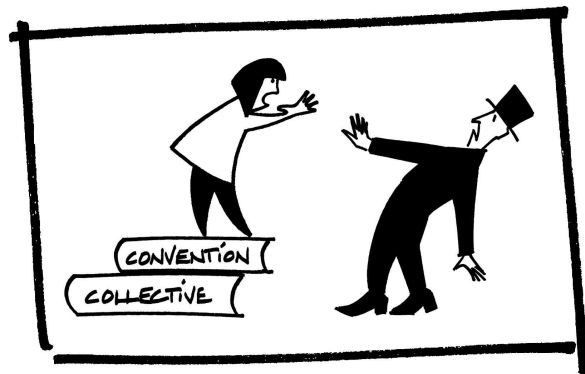
Le matin, sous la présidence de M.  
Papet :

1) Dès l'ouverture des discussions, la CGT a demandé et obtenu la **levée de la confidentialité des documents de la négociation transmis par la direction** : ce qui va vraiment nous aider pour la suite pour travailler avec les salariés sur le texte conventionnel qui régira toute leur vie à Radio France.

2) La direction proposait de sanctuariser dans cet accord conventionnel le texte de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (qui n'était que le copier-coller de l'accord GPEC déjà refusé à l'unanimité des syndicats en 2007). Grâce à une argumentation sans faille\*, et là encore à



l'unanimité des syndicats, **la GPEC a été sortie du projet d'accord de substitution.**



L'après-midi, sous la présidence  
de M. Mettot :

1) À nouveau, les syndicats ont été unanimes pour exiger de négocier sur **la base de la convention collective.**

Petit rappel : à France Télévision, les syndicats ont également imposé de négocier à partir des conventions collectives.

**La CGT a toujours revendiqué de conserver le haut niveau de protection pour les salariés des textes de la convention collective.** Nous refusons d'avoir pour base de négociation des projets de textes, souvent flous, généralement peu protecteurs, presque toujours porteurs d'une idéologie managériale qui condamne les salariés à l'isolement face aux directions en leur enlevant les outils de défense des droits objectifs individuels et collectifs et en réduisant comme peau de chagrin les recours des automatismes et du paritarisme.

2) Après lecture d'une motion adoptée par l'ensemble des syndicats, la direction a quitté la négociation prenant ainsi la responsabilité du blocage.

La CGT continuera à être offensive dans ses propositions et maintiendra



ce même niveau d'exigence quant aux droits des salariés tout au long de la négociation.

Tout cela est le fruit d'un travail collectif qui doit se poursuivre et s'amplifier.

**Nous vous invitons à participer à nos réunions pour faire des analyses partagées des textes proposés par la direction.**

Nous avons besoin de vous entendre et de discuter ensemble sur la base de projets de textes fondamentaux comme le contrat de travail, le temps de travail, la formation, les rémunérations, les métiers, la discipline, les primes, les congés etc....

Votre apport sera précieux tout au long de la négo !

**Prochaine réunion : le vendredi 22 janvier de 13 h à 14h30 studio 107**

Nous vous présenterons les textes relatifs à la formation, au contrat de travail et nos analyses sur les "critères classants"\* et les conséquences de la primauté donnée à la compétence et aux fonctions en lieu et place des qualifications et des métiers.

### **La citation de la semaine :**

*"Notre rôle n'est pas d'être pour ou contre, il est de porter la plume dans la plaie." Albert Londres*

Motion Intersyndicale

**La CGT, CFDT, FO, SNJ, SUD  
Radio France**

**Les organisations syndicales présentes à la négociation du 7 janvier 2010 sur l'Accord de Substitution à la Convention Collective, considèrent à l'unanimité que la négociation doit se faire pour chaque thème sur la base du texte des conventions collectives en vigueur, se référant à ce thème.**

**Si la Direction poursuit dans son refus d'entendre la demande des organisations syndicales, nous considérons qu'il y a blocage de la négociation de la part de la Direction.**

Paris, le 7 janvier 2010

1) **Journal hebdomadaire sur la négociation sur l'accord de substitution à la convention collective.**

\* **Tous ses éléments vous seront expliqués à la prochaine assemblée générale**